

Un programme sous l'égide de la Fondation des Territoires, piloté par Le RAMEAU

Contexte : une capacité d'innovation des petits et moyens territoires

Les collectivités locales et territoriales sont confrontées à l'enjeu de concevoir et mettre en œuvre un Projet de territoire ambitieux en réponse à leurs défis locaux. Pour les réussir, elles ont besoin de mobiliser tous les acteurs et les ressources locales pour accélérer les transitions.

Cet enjeu est particulièrement sensible au sein des « petits et moyens territoires », peu dotés en ingénierie locale. Ils ont une réelle capacité à faire émerger des innovations territoriales fondées sur la frugalité et le pragmatisme : des solutions qui tiennent compte des spécificités locales, des ressources propres du territoire, de ses priorités et de l'action des acteurs locaux. Des chefs de projet, issus ou mandatés par les collectivités, portent cette mission. Ils disposent de compétences « rares » transverses, multi disciplinaires et relationnelles. Ils doivent être force de conviction, à la fois pour mobiliser l'ensemble des acteurs locaux, et pour faciliter les interactions en interne.

Ambition du programme : valoriser et consolider l'ingénierie locale

Initié en 2019 sous l'égide de la Fondation des Territoires, le programme « Chef de projet innovation territoriale » a un double objectif :

- **Valoriser la capacité des collectivités territoriales à faire émerger l'innovation territoriale**, répondant à la spécificité de leurs défis,
- **Faciliter la mobilisation de la diversité des acteurs locaux** (élus, agents, mais aussi associations, entreprises et initiatives citoyennes) dans l'élaboration et la mise en œuvre de Projets de territoire aptes à accélérer les transitions.

Le programme s'appuie sur une démarche de co-construction avec une cinquantaine de partenaires, nationaux, territoriaux et locaux.



Après une phase de cadrage en 2019, puis de prototypage entre 2020 et 2022, 12 territoires pilotes et 2 réseaux nationaux ont été sélectionnés afin de tester le programme et de co-construire le dispositif cible. L'ambition est d'être en mesure de pouvoir répondre aux besoins de 2.000 petits et moyens territoires à horizon de l'été 2024.

Le contenu pédagogique du programme « Chefs de projet innovation territoriale » (CPIT)

Fort des résultats des phases de cadrage puis de prototypage, la phase de co-construction du dispositif cible **se déroule sur 18 mois**, avec des **profils complémentaires au sein des 12 territoires pilotes** : 8 collectivités – communes ou communautés de communes – et 4 acteurs associatifs et économiques en interactions fortes avec les collectivités.



Le programme se structure autour de **3 grandes phases** :

1. **Des visites terrain sur 9 mois** (septembre 2022 à juin 2023) :
 - **Visites « exploratoires »** pour comprendre les enjeux locaux et les besoins des chefs de projet,
 - **Visites « observation »** pour comprendre les postures professionnelles des chefs de projet. Ce travail est réalisé sur un panel de 7 chefs de projet, en partenariat avec la Chaire InterActions d'AgroParisTech pour définir une 1^{ère} grille de de situations professionnelles,
 - **Rencontres « effet miroir »** sur les besoins en ressources et outils, avec 3 chefs de projet.
2. **Deux dates « pivots » en juillet 2023** :
 - **Un temps de mise en réseau et d'interconnaissance** : participation à la 9^{ème} Rencontre des pionniers des alliances en Territoire, le **4 juillet 2022**. Cette journée, dédiée à l'accompagnement des transitions en territoire, est l'occasion de rencontrer une diversité d'acteurs territoriaux et nationaux. Puis, un diner d'interconnaissance pour prolonger les échanges et de mieux connaître les autres participants du programme.
 - **1^{ère} session collective entre Chefs de projet innovation territoriale** : le **5 juillet matin**, pour échanger sur les enseignements des visites terrains et présenter le programme collectif.
3. **Un programme collectif sur 9 mois** : (septembre 2023 à juin 2024) – détail ci-dessous :
 - **Un parcours expérientiel**, en codéveloppement entre les 12 territoires pilotes,
 - **Des rencontres territoriales** se dérouleront de novembre 2023 au printemps 2024 afin de partager les résultats de la démarche expérientielle, et valoriseront les spécificités des innovations au sein des 12 territoires pilotes.

Les résultats de ce cheminement seront partagés en juillet 2024 lors de la 10^{ième} Rencontre des pionniers des alliances en Territoire¹. D'ici-là, les partenaires nationaux seront informés des avancées du programme. L'objectif est d'être, à l'issue des 18 mois de co-construction du dispositif, **en mesure de** :

- Animer un **plan de valorisation** des 12 territoires pilotes, à travers des récits individuels et collectifs, notamment au travers des dossiers annuels JURIS Associations sur les coopérations territoriales,
- **Outiller** une méthode efficace pour favoriser **l'innovation territoriale** à l'initiative des petites et moyennes collectivités,
- **Elaborer avec les institutions les conditions de déploiement du dispositif.**

¹ Voir les actes et replay des éditions précédentes, notamment celle de 2023 qui valorise les compétences transverses des « Chef de projet innovation territoriale » : <https://catalyseurs-territoriaux.org/les-rencontres-annuelles>

Le parcours expérientiel « Chef de projet innovation territoriale »

Le **parcours expérientiel « Chef de projet innovation territoriale »** est au cœur du programme. Il aura lieu de septembre à novembre 2023, et sera suivi d'une série de temps de valorisation territoriale jusqu'au printemps 2024.



Ce parcours expérientiel est constitué de **2 modules** : « **coopérer efficacement** » et « **l'innovation territoriale** ».

Chaque module se déroule en **6 h sur une période de 4 semaines**. Il est constitué de :

- 4 capsules **vidéo** de 5 à 10 mn : introduction sur les enjeux, suivie de 3 thèmes pour valoriser les pratiques existantes et les situer dans l'évolution des dynamiques pour en accélérer le développement,
- **Exercices** pratiques associés aux 3 thèmes.
- **Ressources pédagogiques et méthodologiques** pour valoriser et développer l'existant.

Les modules sont suivis par des **Ateliers de co-développement** permettant de partager les pratiques sur les thèmes abordés dans les vidéos et exercices, et de creuser les sujets en fonction des besoins exprimés.

Les contenus pédagogiques et méthodologiques des modules sont issus de travaux collectifs réalisés et testés durant plus d'une décennie avec une diversité de territoires. Ils sont capitalisés au travers de plateformes qui proposent une diversité de formats d'appropriation en accès libre. L'objectif des modules expérientiels est de partir de la pratique des participants pour les orienter vers les méthodes et outils les plus adaptés à leurs besoins.

Le module « coopérer efficacement »

[Plateforme odd17.org](#)



Le module « l'innovation territoriale »

[Plateforme l'innovation territoriale en actions !](#)



Pour se repérer dès maintenant

Le kit territorial



Connaître l'engagement des collectivités

La **fiche pratiques « Méthodes de co-construction des collectivités territoriales »** permet de se situer dans la diversité des dynamiques de co-construction territoriale

[Fiches-Pratiques-Collectivites-EXE.pdf \(lerameau.fr\)](#)



Qualifier les dynamiques régionales

Les fiches Repères « Dynamiques territoriales » apportent un éclairage sur le profil des régions, leurs fragilités prioritaires et les dynamiques de coopération développées localement pour y répondre.

<https://observatoire-des-partenariats.fr/fiches-reperes-territoires>



Faire ses premiers pas « Alliances & Territoires »

Le parcours pédagogique « Alliances & Territoires » a été élaboré avec le **Ministère de l'Education Nationale** pour faire ses premiers pas dans l'expérience de la co-construction, selon ses besoins, sa maturité et ses envies

<https://alliances-et-territoires.odd17.org/>



Accéder à une diversité d'exemples

La **base IMPACT-Alliances** est un outil de pilotage de sa connaissance des partenariats avec des informations, des exemples, des contacts et de la veille.

<https://observatoire-des-partenariats.fr/base-impact-alliances>

Pour aller plus loin

Pourquoi agir en alliances : la méthode « Coopérer efficacement » : [ici](#)

Dialoguer entre partenaires : la Charte du faire alliance : [ici](#)

Se connecter aux catalyseurs territoriaux qui favorisent les coopérations : <https://catalyseurs-territoriaux.org/>

*** Co-pilotes du programme ***

Créée en juin 2022 après 5 ans de préfiguration collective (cf. [Note de lancement](#)), la **Fondation des Territoires** s'est dotée d'un [programme 2023 ambitieux](#) pour accompagner les Projets de Territoires. Elle s'est associée avec des acteurs pionniers de la co-construction territoriale afin de contribuer significativement à l'émergence et au déploiement de solutions locales adaptées aux besoins et aux spécificités de chaque Territoire. <https://fondationdesterritoires.org/>

Contact : ejullien@lerameau.fr

Laboratoire d'innovations partenariales, **Le RAMEAU** est à la fois un observatoire pour qualifier les enjeux et pratiques des démarches partenariales, un centre d'expérimentations pour faire émerger de nouveaux modèles, et un lieu de réflexions prospectives afin de déployer des solutions innovantes pour réduire les fragilités et inventer de nouveaux moteurs économiques durables.

Créé en 2006 sous statut associatif d'intérêt général, Le RAMEAU est un laboratoire de recherche empirique. Il a pour vocation d'éclairer les décideurs sur les dynamiques de co-construction, et d'aider les acteurs publics & privés à se saisir de l'opportunité de ces nouvelles alliances. L'objectif est de (ré)concilier économie et intérêt général autour de 3 missions : éclairer, innover et transmettre. <https://www.lerameau.fr/>